

**Bulletin d'adhésion au contrat collectif « Armes de chasse » n°960 0013 79087 Y 52
souscrit auprès d'AMF Assurances, filiale Matmut (contrat sans tacite reconduction)**

Votre Fédération Départementale des chasseurs met à votre disposition une assurance Armes de chasse, spécialement sélectionnée et étudiée à votre attention.

Ce contrat vous permet de garantir les dommages matériels accidentels subis par vos armes de chasse en cas de bris, destruction accidentelle ou vol dans la limite de 4.000 € par arme assurée.

Identité et adresse de l'adhérent :

IDENTITE (A RENSEIGNER EN LETTRES CAPITALES)	ADRESSE
Nom :	N° et nom de la voie :
Prénom :	Code postal :
Date de naissance :	Ville :
	Téléphone :
	Email :

Identification des armes à assurer :

Marque:	Modèle:	N° de série:
Marque:	Modèle:	N° de série:
Marque:	Modèle:	N° de série:
Marque:	Modèle:	N° de série:
Marque:	Modèle:	N° de série:
Marque:	Modèle:	N° de série:
Marque:	Modèle:	N° de série:
Marque:	Modèle:	N° de série:

Nombre d'armes à assurer :

1 arme : 39,77 € TTC 2 armes : 79,54 € TTC 3 armes : 119,31 € TTC 4 armes : 159,08 € TTC
 5 armes : 198,85 € TTC 6 armes : 238,62 € TTC 7 armes : 278,39 € TTC 8 armes : 318,16 € TTC

pour la période allant du 01/07/2019 au 30/06/2020 (sans tacite reconduction). Les garanties sont accordées au maximum pour cette durée et, au plus tôt, le lendemain à 0h de la signature du présent document si cette date est postérieure au 01/07/2019.

Règlement par chèque à l'ordre de **GRAS SAVOYE** à l'adresse suivante : Gras Savoye - Direction Affinitaire - Quai 33 / 33 quai de Dion Bouton - CS 70001 - 92814 Puteaux Cedex

Je souhaite adhérer au contrat Armes de Chasse N° 960 0013 79087 Y 52 et bénéficier des garanties du contrat.

En cas d'adhésion à distance, je peux, conformément aux dispositions de l'article L. 112-2-1 du Code des Assurances, renoncer à mon adhésion au présent contrat, dans un délai de 14 jours à compter de la date de réception des documents contractuels.

Conformément à l'article L. 112-2 du Code des Assurances, je certifie avoir pris connaissance de la Notice d'information N° 960 0013 79087 Y 52 « Armes de Chasse » et du document d'information normalisé relatif au contrat collectif « Chasse ». Je confirme que ces documents m'ont été fournis et que j'en accepte les termes.

Fait à _____, le _____

Signature de l'adhérent
Faire précéder de « Lu et approuvé »

Vos données personnelles sont traitées par Gras Savoye et les autres destinataires intervenant pour les finalités : passation, gestion et exécution des contrats, relation commerciale, lutte anti-fraude, lutte anti-blanchiment. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant par mail à informatique.libertes@grassavoie.com ou par voie postale à Gras Savoye – Correspondant Informatique et Libertés – Immeuble Quai 33 – 33/34 quai de Dion Bouton – CS 70001 – 92814 Puteaux.

Pour en savoir plus sur l'usage de vos données et vos droits, consultez la rubrique « Protection des données personnelles » du site internet de Gras Savoye.

AMF Assurances : filiale Matmut. Société anonyme au capital de 69 416 644 € entièrement libéré. N° 487 597 510 RCS Rouen. Entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 66 rue de Sotteville 76100 Rouen. Adresse postale : 76030 Rouen Cedex 1

Gras Savoye : société par actions simplifiée de courtage d'assurance et de réassurance au capital de 1 432 600 €. N° 311 248 637 RCS Nanterre.

N° FR 61311248637. Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07001 707. Siège social : Immeuble Quai 33, 33/34 quai de Dion-Bouton 92800 Puteaux. Adresse postale : 33/34 quai de Dion-Bouton, CS 700001, 92814 Puteaux Cedex

Fédération départementale des chasseurs du Var : Association déclarée sous le numéro de SIREN 783 061 864 dont le siège social est situé à : 21 rue de Tielt, 83170 Brignoles

Courtier et mandataire rémunérés par commissions de courtage versées par les assurés.